



Compte de libre passage PROSPERA – Services et frais

Services inclus

- Conseil personnel
- Choix individuel de la stratégie de placement
- Changement de la stratégie de placement possible sans frais à tout moment
- Gestion active des risques via un rééquilibrage régulier
- Informations de compte, attestation fiscale et d'autres documents sont toujours disponible au portail clients
- Taux d'intérêt de 0.00% sur le compte d'intérêts classique dans le profil orienté sur les opportunités
- Tenue de compte d'intérêts classique dans le profil orienté sur les opportunités
- Transfert de l'avoir de libre passage à une autre institution de libre passage ou une caisse de pension en Suisse

Prestations de base soumises à une commission

| | |
|--|---------|
| Versement en cas de retraite | |
| – si l'assuré est domicilié en Suisse | CHF 0 |
| – si l'assuré est domicilié à l'étranger | CHF 250 |
| Versement en d'autres cas de prévoyance | |
| – si l'assuré est domicilié en Suisse | CHF 250 |
| – si l'assuré est domicilié à l'étranger | CHF 400 |
| Recherches d'adresse | CHF 50 |
| Obtention d'un certificat de départ | CHF 50 |
| Obtention d'une sécurité sociale d'un pays de l'UE ou de l'AELE | CHF 100 |
| Récupération de l'impôt à la source | CHF 200 |
| Retrait anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement, par survenance | CHF 400 |
| – avec domicile en Suisse | CHF 600 |
| – avec domicile à l'étranger | |
| Mise en gage dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement, par survenance | CHF 50 |

Commissions liées aux placement en titres

Commission d'émission

Une fois sur le montant versé 2%

Frais de gestion

Profil conservateur et équilibré 0.250% par trimestre
Profil orienté sur les opportunités 0.300% par trimestre